

Distance : 6,5 ou 11 km
Durée : 2 h 30 ou 3 h 30
Niveau : facile
Point de départ : Parc municipal



L'ESCALIER MYSTÉRIEUX

CETTE ESCAPADE PERMET DE TRAVERSER LE BOURG DE MORAS ET SES VESTIGES DU MOYEN-ÂGE ET DE LA RENAISSANCE.

Avant cela, elle vous mènera au pied de la colline où l'église du XI^e siècle a sonné les horaires d'arrosage des prés jusqu'en 1950. Le village, déjà habité dans l'Antiquité, connu son apogée entre les XV^e et XVIII^e siècles et de riches notables y construisirent des demeures de caractère, à l'architecture vernaculaire, en galets. Dans la maison Quarrée, découvrez le monumental escalier à balustre au-dessous duquel un ancien cachot est toujours visible ■

➔ **[A]** Sortir du parc communal pour rejoindre la rue principale de Moras et tourner à gauche.

Tourner à droite et monter direction «Eglise-cimetière».

[B] Tourner à droite devant l'église jusqu'à l'entrée du cimetière. Prendre le chemin à gauche qui monte jusqu'à la madone.

[C] Au panneau du lieu dit «La madone Alt. 345 m» prendre direction «Siberton 1,2 km». Longer la plantation de merisiers.

[D] Au panneau du lieu dit «Siberton Alt. 285 m» :

Option «Boucle thématique» : Prendre tout droit direction «La Massonne 1,6 km».

[H] Au panneau du lieu dit «La Massonne Alt. 310 m» prendre direction «Les vergers 1,5 km»

Arrivé sur la route, prendre à gauche. Traverser au cœur des vergers, traverser la route.

Au panneau du lieu dit «les Vergers Alt. 250 m» prendre direction «Buissonnet 0,3 km». Descendre la route.

[I] Au panneau du lieu dit «Buissonnet Alt. 235 m» prendre à gauche direction «porte d'entrée 1,3 km». Monter la route et monter les escaliers.

Emprunter la rue principale jusqu'à la place Justin Achard et tourner à droite en passant devant le lavoir et la salle des fêtes pour un retour près de la porte d'entrée.

Option «longue» : Tourner à droite direction «La Meyerie 1km» Continuer puis tourner à gauche avant maison, monter à travers champs puis tourner à gauche sur la route.

[E] Au panneau du lieu dit «La Meyerie Alt. 325 m» suivre à droite direction «Bois de la Meyerie 1,2 km».

[F] Au panneau du lieu dit «Bois de la Meyerie Alt. 398 m» Tourner à gauche direction «Les cinq croisées 1,5 km». Traverser la route.

[G] Au panneau du lieu dit «Les cinq croisées Alt. 402 m» suivre direction «Forêt de Mantaille 0,5 km». Au panneau du lieu dit «Forêt de Mantaille Alt. 410 m», prendre à gauche direction «La Massonne 1,4 km»

[H] A panneau du lieu dit «La Massonne Alt. 310 m» prendre direction «Les vergers 1,5 km». Arrivé sur la route, prendre à gauche. Traverser au cœur des vergers, traverser la route.

Au panneau du lieu dit «les Vergers Alt. 250 m» prendre direction «Buissonnet 0,3 km» Descendre la route.

[I] Au panneau du lieu dit «Buissonnet Alt. 235 m» prendre à gauche direction «porte d'entrée 1,3 km». Monter la route et monter les escaliers.

Emprunter la rue principale jusqu'à la place Justin Achard et tourner à droite en passant devant le lavoir et la salle des fêtes pour un retour près de la porte d'entrée

